**Etat civil**

Année universitaire :

Nom d’usage :

Nom de naissance :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu et pays de naissance :

Nationalité :

Numéro de Sécurité Sociale (INSEE) *(si existant)*:

Pays de votre domiciliation actuelle :

**Situation professionnelle principale *(veuillez cocher la case correspondante à votre demande d’inscription ORec)***

titulaire de la fonction publique(CEV)

contractuel fonction publique (CEV)

salarié secteur privé (CEV)

dirigeant d’entreprise (CEV)

profession libérale, auto-entrepreneur, travailleur indépendant (CEV)

**Si vous candidatez au titre d’une catégorie listée ci-dessus, merci de compléter les éléments ci-après :**

Emploi exact :

Régime de sécurité sociale\* : Choisissez un élément. Autre, à préciser :

Régime de retraite complémentaire\* : Choisissez un élément. Autre, à préciser :

Nom de l’employeur :

Nature juridique : Choisissez un élément. Autre, à préciser :

Forme juridique : Choisissez un élément. Autre, à préciser :

Adresse de l’employeur :

Contact téléphonique et mail de l’employeur :

**ATTENTION, tout défaut de remplissage entrainera un rejet du dossier de candidature**

ancien chargé d’enseignement vacataire de l’URCA ayant perdu son activité principale depuis moins d’un an (CEV)

étudiant préparant un diplôme de niveau 3 (ATV)

retraité de moins de 67 ans (hors personnel URCA) (ATV) *– L’âge s’apprécie au 1er septembre de l’année en cours*

retraité de l’URCA et/ ou retraité de plus de 67 ans (Conférencier) *– L’âge s’apprécie au 1er septembre de l’année en cours*

En enregistrant votre candidature sur l’application ORec, vous vous engagez à informer sans délais l’Université de Reims Champagne Ardenne de tout changement intervenant dans votre situation au cours de l’année universitaire.

\*\*\*\*\*\*\*\*\*

**Rappel des heures autorisées en fonction du type de demande de vacation**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Type de vacation** | **Plafond d’heures** | **Observations** |
| CEV | 192h Eq TD renouvelable une fois | Les services sont attribués par les composantes.  Les plafonds d’heures indiqués correspondent au maximum autorisé pour chaque type de profil et ne représentent pas les heures qui seront réellement attribuées. |
| ATV | 96h Eq TD  **Les heures CM ne sont pas autorisées** |
| Conférencier | 40h Eq TD  *Dérogation pour l’IUTL 75h Eq TD* |